

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 5 juin 2020**

Enseignants :

Mme DESHAYES
Mme DUHAUT
Mme DUSSERRE

Parents titulaires :

M GULON
Mme MARGUELON
Mme SUHNER
M. GOUTIERE

Excusés :

Mme DOAN, inspectrice de l'EN
Mme LATAR-ABOUSALIM
Mme RENIER
Mme CARDONA
Mme CARABIN
Mr WEIER

Mairie :

Mme PECORARI
M. BOULANGER

La séance débute à 17h45.

Introduction :

Suite à la crise sanitaire exceptionnelle que nous avons traversée, nous avons dû bouleverser de nombreuses habitudes et c'est ainsi que nous nous retrouvons aujourd'hui dans la salle du conseil de la mairie qui est un peu plus grande que nos salles de classe pour respecter le protocole sanitaire strict qui nous est imposé afin de limiter la propagation du coronavirus.

Je vous remercie d'avoir pu vous rendre disponibles pour cet échange.

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan de la reprise
2. Report des sorties et animations scolaires
3. Effectifs de rentrée 2020-2021
4. Parole aux élus
5. Questions des parents d'élèves

Nous ne ferons pas de bilan du projet d'école aujourd'hui car il n'a pas évolué depuis le dernier bilan qui avait été dressé lors du 2^{ème} conseil d'école. De même, le bilan de la coopérative scolaire n'ayant pas encore été réalisé, il sera présenté comme à l'accoutumée lors du premier conseil de la prochaine année scolaire.

1- BILAN DE LA REPRISE

L'école élémentaire a repris très progressivement à partir du 18 mai dernier avec l'ouverture dans un premier temps aux élèves volontaires des classes de CP et CM2 et aux élèves des autres classes relevant de priorités.

Ils étaient 26 et nous avons pu accueillir tous les enfants qui ont été inscrits.

La préfecture n'avait pas encore publié de liste officielle de priorités donc celles-ci ont été choisies par la mairie après une réunion qui réunissait des représentants des parents d'élèves, les directrices des deux écoles, un représentant de l'Education Nationale et des membres de l'équipe municipale.

Priorités :

- Enfants des personnels indispensables à la gestion de crise
- Enfants relevant de la MDPH
- Enfants en décrochage ou en risque de décrochage scolaire
- Enfant d'une famille monoparentale ayant repris le travail
- Enfant de couples biactifs ne pouvant pas télétravailler
- Enfants des fratries dont l'un reprenait l'école car il était dans un niveau prioritaire.

Nous avons ensuite reçu le 20 mai la liste officielle qui détaillait les personnels prioritaires.

Pour la reprise du 2 juin, comme les consignes gouvernementales tardaient à venir, la commune a décidé de poursuivre l'organisation déjà en place une semaine supplémentaire.

A compter du 2 juin, nous avons donc reçu 37 enfants. Nous avons malheureusement eu plus de demandes que de places disponibles. Nous avons donc dû utiliser les critères de priorité pour choisir quels enfants accueillir et nous avons dû demander aux familles de 6 enfants de maintenir l'école à la distance. Ces familles avaient toutes les moyens de garder leur(s) enfant(s) à la maison pendant cette semaine.

A partir du 8 juin, l'école ouvre pour tous les niveaux mais le protocole sanitaire reste inchangé ce qui nous oblige à accueillir les élèves par demi-classes. Les places sont d'abord octroyées aux enfants des personnels prioritaires. Les autres places disponibles permettent aux enfants volontaires de revenir à l'école à mi-temps. Il y a 75 enfants ainsi accueillis.

Le nombre limité de places s'explique par le protocole sanitaire très strict qui nous est imposé et qui a été envoyé à toutes les familles par mail : il faut 4m² par élève dans la classe et il faut 1m de distance entre les bureaux des élèves, ce qui limite à 11, 12 ou 13 places disponibles en fonction des classes.

La circulation des élèves a aussi été repensée afin d'empêcher tout contact entre les élèves de différents groupes et ainsi limiter le brassage des enfants.

Les horaires et les lieux d'entrées et de sorties ont été adaptés et les récréations se font à tour de rôle.

La désinfection complète des locaux a lieu tous les soirs et elle s'accompagne d'une désinfection en continu par un agent de la mairie présent toute la journée pour désinfecter tous les points de contact (les sanitaires entre chaque passage, les poignées de portes, de fenêtres, les interrupteurs, etc.)

Dans chaque classe, un bac a été installé pour y déposer tout le matériel devant être désinfecté chaque jour (matériel de manipulation, télécommande, feutres Velléda, etc.).

Les adultes portent des masques.

Les enfants se lavent les mains régulièrement (en arrivant à l'école et en rentrant de récréation).

Les enfants se sont bien adaptés aux nouvelles normes sanitaires et nous n'avons pas relevé d'inquiétude particulière chez eux.

Cette nouvelle organisation a demandé à tous des capacités d'adaptation importantes. Chacun a eu à cœur de faire au mieux.

Pendant toute la durée du confinement et jusqu'à la fin de l'année scolaire, les enseignantes de toutes les classes continuent à assurer la continuité pédagogique afin qu'aucun élève ne soit pénalisé.

Nous avons essayé de toujours maintenir les contacts avec les familles même si nous sommes bien conscientes que certains élèves fragiles auront beaucoup plus souffert de la fermeture des écoles que d'autres. Nous tenons à remercier toutes les familles qui se sont investies pleinement dans l'enseignement à la maison. Les parents ont su s'adapter et rester patients malgré le manque d'informations que l'on pouvait leur transmettre ou devant les délais très courts qui étaient parfois imposés pour inscrire leurs enfants. Un grand merci pour votre soutien et votre compréhension dans cette période difficile pour tous.

Nous remercions aussi vivement la commune qui a mis à disposition les moyens dont elle disposait pour la réouverture de l'école en fournissant du gel hydroalcoolique, et en mobilisant des agents communaux pour la réorganisation des locaux, la désinfection et pour l'accueil de groupe de priorité à plusieurs reprises en étude surveillée. Pour ce qui concerne cette aide apportée par l'équipe du périscolaire de la mairie, si elle nous a été d'un secours sans précédent en cette période particulière, et nous les en remercions vivement, elle ne pouvait se substituer à la "continuité de l'enseignement" dispensée par des enseignants. La confusion subsistait chez certains parents, d'où notre souhait de le préciser.

Nous proposerons pendant la dernière semaine d'école des créneaux pour que les parents de chaque classe puissent venir récupérer les affaires de leurs enfants et rendre le matériel prêté par l'école.

2- BILAN DES SORTIES ET ANIMATIONS SCOLAIRES

La crise sanitaire nous a malheureusement contraints à l'annulation de nombreux événements et sorties scolaires prévus au 3^{ème} trimestre.

La rencontre des partages littéraires, le carnaval, la journée de l'Europe, les sorties USEP, les sorties au musée, les sorties de fin d'année, la journée sur la sécurité routière, les sorties à la Vigie de l'eau à Vittel, la kermesse et les rencontres GS/CP et CM2/6ème n'ont pas pu avoir lieu.

De plus, la classe de mer qui aurait dû se tenir du 25 au 31 mai a dû être reportée à l'année prochaine. Les actuels CM2 n'auront donc pas la chance de pouvoir en profiter et nous en sommes bien désolés. Nous sommes actuellement en pourparlers avec la Ligue de l'Enseignement pour définir une nouvelle date au printemps 2021.

Le règlement de la part réservée aux familles était géré par la commune en lien avec la trésorerie de Vandoeuvre. Dès que nous avons su que la classe de mer serait annulée, Mme Muller, la secrétaire de mairie chargée des affaires scolaires, a entamé les démarches auprès de la trésorerie de Vandoeuvre afin de permettre un remboursement intégral des familles.

Nous demandons aux familles d'être patientes car comme vous le savez, pendant le confinement, de nombreux services ont été momentanément interrompus ou ont tourné au ralenti, ce qui est le cas aussi à la trésorerie de Vandoeuvre.

Les démarches sont désormais bien enclenchées mais elles nécessitent une délibération du nouveau conseil municipal (transfert de crédits entre les annulations et les remboursements), ce qui retarde encore l'avancée du dossier.

Mme Muller suit de près ce dossier et met tout en œuvre pour que le remboursement intervienne le plus rapidement possible pour toutes les familles. Il devrait théoriquement arriver vers mi-juin. Les familles qui devaient redonner leur RIB ont été contactées ce mardi 2 juin.

3- EFFECTIFS DE RENTREE 2020/2021

CP : 23 (dont 5 relèvent de dérogation et sont en cours de validation)

CE1 : 19

CE2 : 17

CM1 : 23

CM2 : 38

TOTAL : 120, moyenne de 24 élèves par classe.

Une élève supplémentaire de CM2 sera peut-être inscrite.

Répartition prévue sous réserve de changements s'il y a des nouvelles inscriptions ou déménagements :

CP

CE1- CE2

CE2-CM1

CM1-CM2

CM2

L'équipe reste stable. Mme LATAR-ABOUSSALIM travaillera à mi-temps.

Mme DUHAUT sera déchargée un jour par semaine.

La/les personne/s qui feront ces compléments n'est/ne sont pas encore nommée/s.

4- PAROLE AUX ELUS

Travaux prévus :

La peinture des salles de classe du rez-de-chaussée est-elle maintenue ?

Qu'en est-il du projet de réfection des sanitaires ?

Volets à l'étage ?

Réponses apportées par Monsieur le Maire ou Madame Pécorari.

Les travaux de peinture des salles du rez-de-chaussée restent programmés.

Le projet de réfection des toilettes a été stoppé au moment du confinement. Il est reporté à l'année suivante.

Le projet d'installation des volets à l'étage a été budgétisé.

Information : Le centre aéré aura lieu dans les locaux de l'école cet été.

Monsieur le Maire rappelle que l'école de Fléville a été Pôle d'accueil des enfants de soignants pendant le confinement. Il tient à préciser qu'il est satisfait de la façon dont les choses se sont passées avec tous les partenaires lorsqu'il a fallu organiser l'accueil des élèves. Il remercie Madame Doan, Inspectrice de l'Education Nationale de notre circonscription, d'avoir permis l'affectation provisoire de deux enseignantes sur l'école jusqu'aux vacances d'été. Il remercie les enseignantes pour leur engagement et les parents d'élèves pour leur implication.

Label numérique :

Le projet « Label Écoles Numériques 2020 » est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales. Il est financé à hauteur de 50 % de la dépense engagée pour chaque école, subvention plafonnée à 7000€, avec a minima 3 000 € (subvention de l'État de 1 500 €).

Son objectif est partagé entre l'école et les collectivités locales. En conséquence, la réponse à cet appel à projets invite au rapprochement, à la réflexion commune et à la mise en cohérence des objectifs et des projets entre les différents acteurs de ces territoires et à la mise en place d'une gouvernance partagée.

La subvention de l'État pourra être sollicitée sur tout ou partie du financement :

- - des équipements numériques de la classe ;
- - des équipements des élèves avec une solution type classe mobile ;
- - des équipements numériques de l'école ;
- - des services numériques permettant les échanges entre les enseignants, élèves et parents (ENT) ;
- - des services nécessaires au déploiement des usages numériques en classe (réseau wifi de l'école) ;

Une réunion est organisée lundi 8 juin entre les directrices et la mairie pour définir les besoins en équipement numérique pour chaque école.

5- QUESTIONS DES PARENTS

- Un soutien scolaire pour les élèves en difficulté pourrait-il être organisé pendant les vacances d'été ?

Un stage de réussite devrait être proposé la dernière semaine d'Août comme l'a indiqué M. Blanquer en interview mardi matin. Il a précisé que ces stages s'adresseraient en priorité aux CM2.

Pour l'heure, l'Inspection n'a pas plus d'éléments de réponses à ce sujet. Il nous reste à attendre que les informations officielles en précisent le cadre de travail effectif.

- Les enfants tiennent beaucoup à la classe de mer. Serait-il possible de la reporter en 2021 ?

Comme indiqué précédemment, nous avons en effet prévu de reporter la classe de mer à l'année 2021 à condition qu'aucune réserve d'ordre sanitaire ne soit faite. Nous sommes actuellement en pourparlers avec La Ligue de l'Enseignement pour fixer de nouvelles dates. Comme nous sommes un groupe important (3 classes) et que les réservations se font plus d'un an à l'avance, nous n'avons pas eu le choix des dates : ainsi, elle pourrait éventuellement avoir lieu du 21 au 25 juin au centre de Gouville sur Mer ou bien encore du 17 au 21 mai ou du 7 au 11 juin au centre Tourlaville à Collignon.

- Les enfants souhaiteraient une photo de classe pour garder le souvenir de cette année particulière. Serait-il possible de regrouper des photos individuelles ?

Un essai de photo-montage est en cours en classe de CP. S'il est concluant, cela sera proposé à toutes les classes.

- Est-ce que les CM2 pourront être réunis une dernière fois pour se dire au revoir ?

Malheureusement, ce ne sera pas possible car le protocole sanitaire ne sera pas assoupli au sein des écoles avant septembre (annonce faite dans les médias par le Ministre de l'Education) donc les rassemblements de plus de 15 élèves restent proscrits (au moins dans le cadre scolaire en tout cas).

Cela ne sera donc pas proposé au sein de l'école mais peut-être qu'ils pourront organiser quelque chose entre eux en septembre ?

Monsieur le Maire indique son souhait d'organiser comme les autres années une petite cérémonie pour les CM2. Elle aura lieu cette année mardi 30 juin à 16h45 à la salle des sports.

Les représentants des parents d'élèves remercient l'équipe enseignante et en particulier sa directrice, Madame Duhaut, d'avoir mis rapidement en place les conditions nécessaires à la poursuite de l'enseignement de nos enfants, de l'attention portée aux élèves dans ces conditions particulières et d'être restée à l'écoute des parents lors de cette crise sanitaire.

Les parents adressent également leurs remerciements à Monsieur le Maire et à son adjointe ainsi qu'au personnel du périscolaire

La séance est levée à 19h45

Représentants des parents
d'élèves

M. BOULANGER,
Maire

Mme Deshayes
Enseignante secrétaire

Mme DUHAUT,
directrice